

WURLOD ARCHITECTES

Chalet aux Diablerets





Ouchy, place de la navigation

Centre administratif, route de Berne, Lausanne







Vent de prohibition

Futur centre de congrès

04

09

23

24

27

31

34

Nouvelle Métamorphose

Le Salon des métiers

Le tracé du M3

Des commerçants s'expriment

Hôtellerie en demi-teinte

«Optimisme sans œillères»

La réussite de CCHE

La restauration au front

AquaEcôpole sur les starting blocs

Motion pour l'interdiction de la mendicité

IRL+, le rachat immobilier du Cacib

Contribuer au développement de conditions-cadres favorables

Lausanne bouge, Lausanne se bouge!

Alors que l'année 2012 s'achève, la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs a apporté son soutien à de nombreux projets visant à développer des conditions-cadres favorables pour les habitants et les milieux économiques lausannois. L'engagement déterminé du Comité de la SIC et de son secrétaire général Christian Masserey nous permettent de dresser un bilan globalement positif des actions entreprises dans un esprit constructif et une orientation vers la recherche de solutions.

Principale ombre au tableau cette année, le redimensionnement et la réorientation du projet Métamorphose entrepris par la Municipalité de Lausanne sans concertation avec les milieux économigues. Ces derniers s'étaient fortement engagés contre l'initiative visant à bloquer le projet. Notons cependant avec satisfaction qu'une approche financière plus rigoureuse conduit à l'évolution de ces grands travaux. Malheureusement, le temps perdu ne pourra pas être rattrapé.

Alors que la transformation de Lausanne peine à se réaliser, celle de l'EPFL se poursuit au pas de charge. Les partenariats publics privés, se multiplient et de magnifiques réalisations se succèdent les unes aux autres. Après le Rolex Learning Center, un centre de congrès d'une capacité d'accueil de 3000 personnes est en cours de construction: il sera doté d'équipements à la pointe de la technologie pour faciliter la création d'espaces modulables.

Revenons à Lausanne, où la SIC s'est associée aux milieux politiques de droite comme de gauche pour contribuer à la recherche de solutions pragmatiques afin de juguler la mendicité dans les rues de notre ville. Le contreprojet de la Municipalité à l'initiative populaire communale «Stop à la mendicité par métier!» permettra d'améliorer significativement la situation pour les commerçants et leurs clients. L'interdiction de la mendicité active dans la plupart des lieux du centre-ville va dans le bon sens. Souhaitons que les débats au niveau législatif confirment cette avancée.

Finalement pour terminer l'année sur une note conviviale, la SIC a décidé de soutenir le Festival Lausanne Lumières, qui offre aux habitants et clients de notre ville 10 œuvres lumineuses exceptionnelles. Ce projet conduit par le City management est un exemple supplémentaire des efforts engagés par tous les milieux économiques pour que Lausanne bouge.

Merci de votre soutien et de belles fêtes de fin d'année!

Philippe Doffev Président de la SIC Lausanne et environs

Président SIC Lausanne et environs

Revue de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et de la Société coopérative des commercants lausannois Paraît 4 fois par an

Secrétariat SIC et régie des annonces Rue du Petit-Chêne 38 – Case postale 1215 – 1001 Lausanne

Tél. 021 796 33 32 - Fax 021 796 33 52 e-mail: info@sic-lausanne.ch

Rédacteur responsable: Christian Masserey

Impression IRL plus SA Chemin du Closel 5 1020 Renens

Un léger vent de prohibition sur les nuits lausannoises

La Municipalité a décidé d'un premier train de mesures pour pacifier les nuits lausannoises et améliorer la sécurité dans la ville. La vente et la consommation d'alcool seront limitées, les règles pour les clubs durcies et des périmètres d'exclusion pour les dealers seront décrétés

Plusieurs débordements et bagarres préoccupants entre noctambules ainsi que la prolifération des dealers de rue et un ras-le-bol général ont montré cette année l'urgence de la nécessité d'une réaction de la Ville sous peine de voir émerger de véritables milices pour rétablir un peu d'ordre.

Tour de vis

Grégoire Junod, propulsé nouveau Municipal de police après la défection de Marc Vuilleumier, a présenté un premier train de mesures qui ne laisse personne indifférent. Il se réfère notamment à Genève, mais aussi à Berne, Saint-Gall et Winterthur, pour espérer transposer à Lausanne l'efficacité qui résulterait là-bas d'une telle stratégie.

Ces mesures sont censées rétablir un peu d'ordre sans pour autant ruiner la réputation de Lausanne considérée comme «la ville la plus festive de Suisse», selon l'expression de Grégoire Junod, De fait, il y va non seulement de l'attractivité de la capitale vaudoise pour ce qui est des loisirs, mais aussi de celle sur le plan économique en général, le chaland et les habitants appréciant de moins en moins l'insécurité objective et subjective de la situation actuelle.

Pour bien saisir l'état d'esprit dans lequel les six mesures présentées ont été concoctées, en voici l'essentiel selon l'ordre dans lequel elles ont été communiquées, ce qui révèle l'échelonnement des priorités retenues, et par là, la perception de la responsabilité pour ne pas dire de la culpabilité des acteurs concernés.

Heure de fermeture

Les établissements de nuit fermeront à trois heures et non plus à quatre heures mais ils auront la possibilité d'une prolongation jusqu'à cinq heures, voire jusqu'à six heures moyennant le paiement d'une taxe et plusieurs conditions. Parmi ces conditions figure l'emploi d'agents privés de sécurité au bénéfice d'une formation reconnue et en nombre suffisant. Ces clubs devront aussi mettre en place un contrôle pour interdiction des armes blanches à l'entrée, ainsi qu'un périmètre de sécurité et de nettoyage autour de l'établissement. Par ailleurs, la Ville est prête à accorder une prolongation jusqu'à six heures du matin à la condition que la vente d'alcool soit interdite à partir d'une



Plusieurs débordements de fêtards ont incité les pouvoirs publics à agir. (Photo Sébastien Féval)

certaine heure, condition actuellement impossible à imposer sans une modification de la loi cantonale sur les auberges et les débits de boisson.

Renforcement des contrôles

Mise en place d'un partenariat avec les clubs et d'un renforcement des contrôles. Cela se fera par l'engagement d'un répondant en la personne de l'adjudant André Clément. Sa tâche consistera à coordonner les contrôles des établissements de nuit et à conseiller les exploitants. Des contrôles qui seront par ailleurs renforcés alors que les procédures de la police du commerce seront accélérées en cas d'infraction.

Limitation de vente d'alcool

Interdiction de vendre de l'alcool dans les commerces le vendredi et le samedi soir. Cela se fera par la suppression des dérogations aux horaires habituels pour les commerces autorisés à vendre de l'alcool. Ceux-ci devront donc fermer le samedi à 18 heures et le vendredi à 19 heures. À noter que là aussi, une modification de la loi cantonal est nécessaire pour autoriser ces commerces ouvertes jusqu'à 22 heures les vendredi et samedi mais avec l'interdiction de vendre de l'alcool.

Alcool sur la voie publique

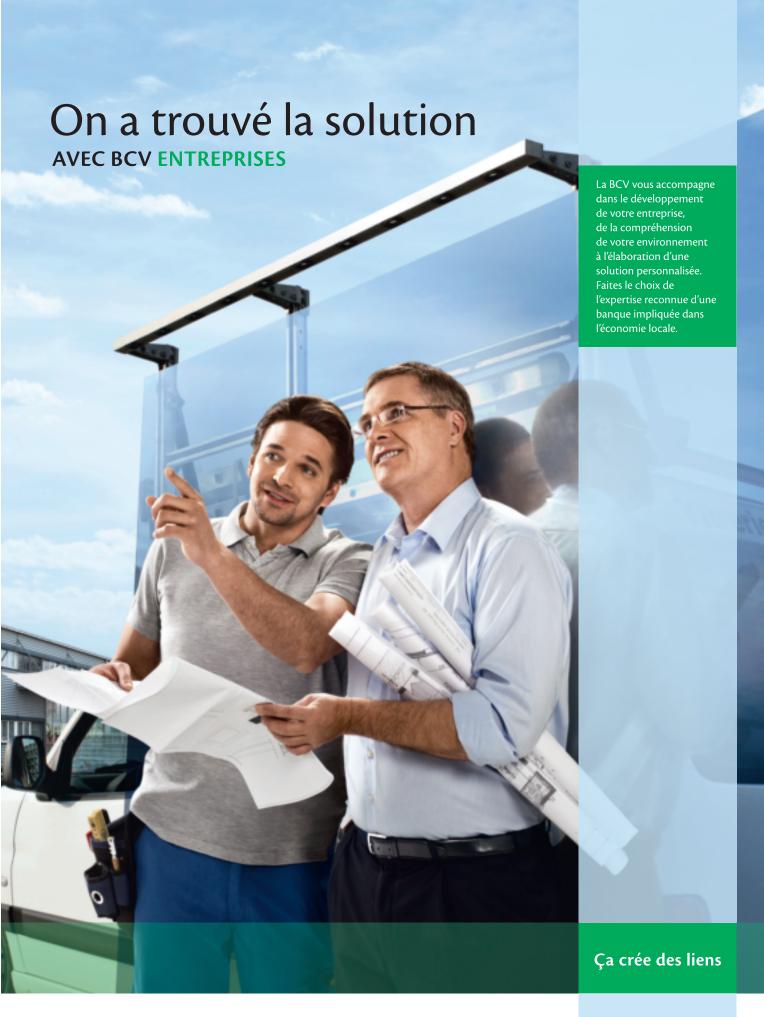
Limitation de la consommation d'alcool sur la voie publique. Cela peut se faire par une modification du règlement de police, lequel pourrait dès lors interdire, à certaines heures et selon les besoins, la consommation de boissons alcooliques sur des parties du domaine public ou dans certains lieux privés accessibles au public.

Eloignement des dealers

La Municipalité propose d'inscrire dans la Règlement de police des mesures d'interdiction de périmètres pour une durée maximal de trois mois. De telles mesures pourront être prononcées contre des personnes menaçant ou troublant la sécurité publique. Les dealers sont les premiers visés. La Ville ajoute que des exclusions de périmètre sont déià pratiquées notamment à Berne, Saint-Gall et Winterthur, et que les conditions posées à la limitation temporaire d'accès à une partie de l'espace public sont d'ores et déjà validées par le Tribunal fédéral.

Saisies préventives

Dans certaines conditions – comportement inapproprié ou agressif sur la voie publique et/ou dans des établissements – la police pourra saisir à titre préventif des objets dangereux et des armes qui pourraient être utilisées pour intimider, menacer ou blesser des personnes. On pense tout particulièrement aux couteaux.



www.bcv.ch/entreprises 0844 228 228





Pharmacies Populaires

Votre santé au meilleur prix!

15%
le 1er du mois (sauf médicaments remboursés)

20% pilules contraceptives et préservatifs

20% sur Vichy, Eucerin

Ordonnances:

O Taxe + Rabais
si paiement comptant

www.pharmapop.ch

Rue de l'Ale 40 Bd de Grancy Av. d'Echallens 61 Rte d'Oron 4 Lausanne Tél. 021 312 35 73 Lausanne Tél. 021 616 38 62 Lausanne Tél. 021 624 08 70 Lausanne Tél. 021 652 48 70

Grand-Rue 100

Morges Tél (

Sortimo

Equipements de véhicules www.sortimo.ch

GERBER FRÈRES sarl

Aménagements de véhicules utilitaires

gerberfreres@bluewin.ch - www.gerber-freres.ch

1052 Le Mont s/Lausanne - Tél. 021 653 51 52



(Suite de la page 4)

Pas gagné d'avance

On le voit, certaines des mesures présentées peuvent être, avec l'aval du Conseil communal, mises en place très rapidement car elles ressortent des compétences propres de la Ville. D'autres en revanche sont pour l'instant à ranger au catalogue de vœux pieux car elles nécessitent des modifications de loi cantonale. Enfin, toutes ces propositions sont évidemment susceptibles de déclencher des oppositions par tous les moyens qu'offre la démocratie, notamment l'initiative communale.

De fait, les réactions ont été plutôt mitigées. Président du Pool des clubs, Thierry Wegmüller rappelle certes que plusieurs des mesures, comme l'éloignement des dealers et des fauteurs de troubles, étaient appelées de longue date par les patrons de boîte. Il déplore cependant le fait de ramener à trois heures la fermeture des clubs, qui à ses yeux va inciter les gens à changer d'établissement en fonction des horaires et accroître par là le trafic nocturne sur la voie publique. En pratique, tout porte à croire que ce sont les clubs fermant à trois heures, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas les moyens d'engager des agents de sécurité et de payer la surtaxe, qui vont trinquer. Des fermetures sont donc à craindre.

Les petits commerçants se font quant à eux du souci pour leur survie, la vente de boissons alcoolisées les vendredi et samedi soir constituant une part importante de leur maigre chiffre d'affaires.

Les partis politiques accueillent globalement favorablement ce train de mesures, mais soulignent la difficulté de leur mise en œuvre sur le terrain et les risques de dérives et d'arbitraire, notamment en ce qui concerne les périmètres d'exclusion.

Le poids des chiffres

Depuis l'abrogation de la clause du besoin, le nombre d'établissements publics a littéralement explosé, ce qui était attendu. Le phénomène s'est étendu aux clubs avec la prolongation de l'heure d'ouverture de quatre heures à cinq heures.

Ainsi, depuis 1995, le nombre d'établissements de nuit a doublé, passant de 17 à environ 36 avec une capacité de 8588 personnes.

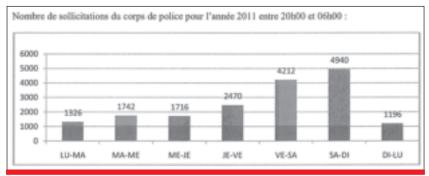
Parallèlement, on a assisté à une généralisation des fêtes en plein air. Enfin, la disponibilité des boissons alcooliques à prix réduits n'a cessé de croître. Actuellement en ville de Lausanne, on compte environ 210 magasins vendant de l'alcool, dont un tiers de petits commerçants ouverts sept jours sur sept jusqu'à 22 heures. Pour le seul abandon de détritus et diverses souillures pendant la nuit, le Service Routes et Mobilité estime le surcoût annuel à 6000 heures de travail.

Répartition inégale de l'offre de loisirs nocturnes

2012	Lausanne	Vaud sans Lausanne	Genève	Neuchâtel	Fribourg
Nombre d'habitants	136'288	605'273	460'300	173'100	284'500
Nombre de clubs et de cabarets	35	38	49	21	32
Un club pour x habitants (arrondis à la centaine)	3'900	15'900	9'400	8'200	8'900

- La ville de Lausanne représente 18 % de la population vaudoise et compte environ la moitié des établissements de nuit du canton.
- La ville de Lausanne compte environ 27'000 jeunes âgés de 18 à 29 ans pour environ 8'000 places en clubs. Une large part de la clientèle vient donc de l'extérieur de la ville.





De nuit, le seul garde-fou est la police municipale. Une analyse, menée début 2012, sur le nombre de sollicitations nocturnes, a révélé que pour l'année 2011, entre vingt heures et six heures du matin, le corps de police a été sollicité à 4940 reprises durant les nuits du samedi au dimanche; 4212 fois pendant celles du vendredi au samedi, et 2470 fois du jeudi au vendredi. Pour comparaison, pour les lundi, mardi et mercredi, les sollicitations ont oscillé entre 1300 et 1700. Enfin, c'est du dimanche au lundi que les nuits sont les plus calmes, avec «seulement» 1196 sollicitations en tout. A noter qu'une sollicitation ne se traduit pas forcément par une intervention et que si celle-ci a lieu, elle peut être annulée par la suite.

En ce qui concerne les coûts d'intervention, la police, se basant sur tarif horaire de 110 francs par policier et par heure facturé pour les manifestations, arrive à un coût d'environ 20 000 francs pour les nuits de semaine, et 30 000 francs pour celles de week-end. Ce qui représente, pour le seul secteur de Police-secours, un coût annuel global supérieur à huit millions, frais administratifs et logistiques non compris et évalués à 20%.

En matière d'insécurité, il a été constaté, en ce qui concerne les vols avec violence, que ceux-ci se déroulent essentiellement dans un triangle Chauderon/Tunnel/Saint-François.

Durant la semaine, ces vols se répartissent de la manière suivante pendant la journée: 11% le matin, 35% l'aprèsmidi, 40% le soir et 14% a nuit. Une répartition sensiblement différente le week-end: 8% le matin, 13% l'aprèsmidi, 25% le soir et 54% la nuit.

À l'interpellation du Conseiller communal Philipp Stauber qui demandait quels sont les revenus de la Ville en rapport avec la vie nocturne, la Municipalité répondait en août dernier que la Police du commerce encaisse annuellement environ 1,2 million de francs de taxes de prolongation d'ouvertures après minuit pour les établissements de jour et les manifestations ainsi que celles perçues après quatre heures du mratin pour les établissements de nuit.





M comme Merci



Le futur centre de congrès de l'EPFL de tous les superlatifs

Le site de l'EPFL ne cesse de se développer. La construction du Swiss Tech Convention Center avance à grands pas au nord du campus. D'une capacité de 3000 places et réalisé selon les techniques les plus modernes en matière de modularité, cet espace aux lignes audacieuses qui sera inauguré en avril 2014 s'inscrira en complément et non en concurrent de l'offre lémanique actuelle.

L'image forte du Rolex Learning Center au sud du campus de l'EPFL résonnera dès 2014 avec un nouveau geste architectural alliant l'élégance au pragmatisme au nord du site. Les travaux du Swiss Tech Convention Center à la silhouette audacieuse avancent en effet à grands pas. Directrice générale du site de l'EPFL, Isabelle Aubert a captivé l'assistance lors du petit déjeuner conférence de la SIC d'octobre dernier en exposant les tenants et les aboutissants de cette réalisation hors du commun. Hormis la valeur ajoutée propre à l'EPFL en matière d'organisation de congrès scientifiques, c'est l'ensemble de la région lausannoise qui devrait en retirer des retombées économiques.

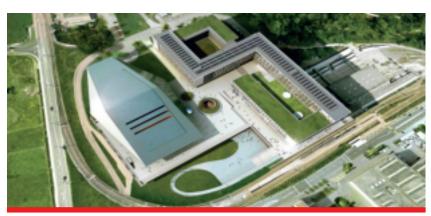
Originalité et flexibilité

Cette réalisation futuriste sera en fait l'élément fort du futur quartier nord de l'EPFL portant la patte du bureau d'architecture Richter & Dahl Rocha. Sur une superficie de quelque 30 000 mètres carrés, on y verra en effet aussi des commerces, des services, des restaurants et plus de 500 logements pour étudiants et les hôtes de la haute école ainsi que de la parahôtellerie pour des professeurs invités durant quelques mois. Une réalisation devisée à 225 millions de francs et financée selon le modèle du partenariat public-privé avec des fonds du Credit Suisse.

La modularité est le maître mot du futur centre de congrès. Une modularité dont l'expression la plus spectaculaire sera sans doute le passage en quelques minutes d'un auditoire de



Vue de synthèse de la future salle de 3000 places entièrement modulable.



Le futur centre s'inscrit dans une véritable urbanisation du campus au nord du site.

3000 places à une salle de banquet. Cela grâce à l'implantation d'une technologie révolutionnaire née au Canada. Če système breveté, baptisé «Spiralift Gala», consiste en un plancher «intelligent» qui permet d'escamoter les gradins par la pression

d'une seule touche. Ceux-ci pivotent et sont avalés par le plancher qui se transforme ensuite en une vaste surface plane pouvant accueillir les tables d'un banquet.

(Suite en page 11)



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE INST. SANITAIRES SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour Construire - Rénover - Entretenir votre immeuble

Tél: 021 624 67 23 Fax: 021 624 69 42 Internet: www.grempersa.ch E-Mail: info@grempersa.ch AV. D'ECHALLENS 38 1004 LAUSANNE



A votre service depuis 1963

3, avenue de Rumine CH-1005 Lausanne

www.dimarinohomme.ch Le parking Bellefontaine est à deux pas (Suite de la page 9)

Originalité donc, mais aussi vitrine de l'innovation technologique de l'EPFL. C'est ainsi que dans toute une surface du bâtiment seront insérées les cellules photovoltaïques à pigments photosensibles inventées et développées par le professeur Graetzel. Il s'agit-là d'une grande première, ces cellules n'existant jusqu'à présent qu'en format relativement réduit.

La capacité maximale de 3000 personnes du futur centre de congrès résulte de la nécessité de pouvoir réaliser un lieu à la mesure de l'affluence lors de la cérémonie annuelle de remise des diplômes. Pourvue de fauteuils confortables avec tablettes A3 et prise électrique tous les deux sièges, cette vaste salle plénière se subdivise essentiellement en un parterre et un balcon. En l'espace de quelques minutes, le temps d'une pause café des congressistes, une paroi descend du plafond pour faire de ce balcon un auditoire distinct de 500 places.

Quant au sous-sol, il pourra offrir soit une vaste halle, soit de dix à quinze salles d'une capacité de 40 à 250 places disposant de la lumière du jour. «L'objectif, c'est la flexibilité à 100%, seule manière d'exploiter de nos jours un centre de congrès qui fonctionne», résume Isabelle Aubert. «Pour y parvenir, nous avons par exemple prévu d'installer tous les 25 mètres des prises, des connections pour les ordinateurs et des points d'eau, de manière à pouvoir mettre en place à peut près partout un desk d'accueil, un point d'enregistrement ou un bar.»

Concurrent ou complémentaire?

Plus d'une trentaine de réservations sont d'ores et déjà enregistrées, le démarchage étant lancé depuis deux ans déjà. Isabelle Aubert répond à la question de savoir dans quelle mesure ce nouveau centre de congrès s'inscrit en complémentarité ou en concurrence avec celui de Beaulieu. «Dans la région lémanique, région relativement petite, nous avons Palexpo qui accueille des expositions internationales et tire son épingle du jeu avec celles organisées par lui-même. Puis il



La construction avance à grands pas malgré les défis techniques qu'elle comporte. (Sébastien Féval)

y a le CICG (Centre international de conférences de Genève) qui recoit essentiellement des organisations internationales. Beaulieu pour sa part, hormis le Comptoir et quelques autres classiques de son calendrier, semble maintenant réorienté vers des duplications en Suisse romande d'expos bâloises. Enfin, Montreux est principalement actif dans l'organisation d'événements culturels. Dans ce paysage très diversifié, le Centre de congrès de l'EPFL, avec sa vocation tournée vers les congrès scientifiques, apparaît parfaitement complémentaire.» Et d'ajouter: «Ma première démarche a été d'aller voir les responsables de Beaulieu. Nous avons signé une charte de collaboration et finançons ensemble un bureau composé de deux personnes chargées de trouver et d'accueillir des expositions de l'étranger».

Une folle expansion

Alors que Métamorphose pédale en raison de finances publiques problématiques, le développement de l'EPFL ne cesse d'avancer, il est vrai avec la caution solide qu'est la Confédération.

De fait, grâce à l'impulsion et au dynamisme de son président Patrick Aebischer, l'effectif de l'EPFL est passé en dix ans de 8000 à 14 000 personnes. Les infrastructures du campus s'effor-

cent de suivre cette expansion, en développant aussi bien des restaurants, des garderies d'enfants, des commerces, des logements,... etc. Et cela n'est pas près de s'arrêter, Sa voisine l'Université de Lausanne en profite bien évidemment. «Nous avons l'avantage de dépendre de la Confédération et de disposer de droits de superficie pour monter des projets en partenariat public privé. Financée par le Canton, l'Unil préfère investir dans l'enseignement que dans le développement de son site.» Il demeure qu'aujourd'hui, les deux hautes écoles forment ensemble un campus de près de 30 000 personnes, ce qui en fait la deuxième ville du canton.

Au cours de ces cinq dernières années, l'EPFL a ouvert son Rolex Learning Center bien sûr, mais aussi, juste en face côté lac, un hôtel 4 étoiles, le Starlight de 154 chambres pour ses hôtes de passage, ainsi que les Estudiantines, ensemble de 330 logements pour étudiants et doctorants, tous loués. Et ce n'est pas tout. Le succès de la création du Quartier de l'innovation, constitué de huit immeubles et faisant partie du concept du Parc scientifique, dépasse les espérances. «Notre business plan prévoyait de faire le plein en cinq ans. Ouvert l'an passé, le Quartier de l'innovation est

(Suite en page 12)



(Suite de la page 11)

déjà occupé à plus de 90%.» Enfin, inauguré en septembre dernier, le nouveau centre sportif commun à l'EPFL et à l'Unil allie sport et santé en intégrant l'offre d'un suivi diététique ainsi que des notions médicales.

De toutes ces réalisations, le Rolex Learning Center demeure évidemment la plus emblématique. «C'est le cœur et le symbole de l'EPFL, le lieu qui permet de réunir en un endroit fédérateur des étudiants qui ne se parlaient guère auparavant d'une faculté à l'autre.» Un lieu dont le pouvoir d'attraction est tel que durant sa première année il était, avec près d'un million de visiteurs, l'endroit le plus fréquenté après le Musée du CIO. Un centre ouvert tous les jours de sept heures du matin à minuit - sauf le 1er août et le 31 décembre où les portes se ferment à 18 heures «pour éviter des débordements». D'une capacité de 800 places de travail, celle-ci est portée à 1200 en période de préparation d'examen» où l'on voit arriver des cars d'étudiants de Neuchâtel, Genève ou Yverdon voulant travailler dans ce bâtiment exceptionnel.»

Quelques faiblesses

Isabelle Aubert a cependant constaté que malgré ce dynamisme, le campus souffrait de quelques faiblesses en ce qui concerne les infrastructures quand bien même le site compte vingt-cinq points de restauration, et trois garderies. «En cinq ans, nous avons construit en tout 1425 logements or avec ces logements il nous faut maintenant offrir les commerces et les services qui vont avec. Raison pour laquelle nous développons des surfaces de vente d'alimentation ou encore une policlinique, lesquelles ouvriront dans moins d'une année.» Autre faiblesse: le manque de suffisamment de chambres d'hôtel à proximité demeure. D'où le projet de construire un trois étoiles de 400 chambres juste au-dessus du dépôt des TL, sur 14 000 m².

L'accessibilité du site ne se trouvera-telle pas fragilisée avec tous ces développements récents et à venir? Le métro M1 a vingt ans et paraît un nain en regard des besoins actuels... Isabelle Aubert en est consciente. «Nous travaillons depuis deux ans avec les TL pour améliorer le nombre de rames. Mais il faut savoir que les participants aux congrès sont généralement transférés avec des bus.» Les places de stationnement nécessaires existent-elles ? «Il y en a environ 2500 sur le site. C'est insuffisant. Nous sommes en discussion avec la commune d'Ecublens pour obtenir des lieux de parking».

Last but not least: la mobilité sur le site, sachant qu'entre la marche à pied où le métro, la distance entre de nombreux bâtiments sur un campus faisant en tout 65 hectares mérite de pouvoir être parcourue avec des moyens de locomotions plus adaptés. Un concept de petits véhicules électriques sera testé dans les mois prochains. Il ne s'agit pas d'une déclinaison de la défunte Serpentine comme cela avait été évoqué jadis, mais de l'adoption du système City-Mobil, projet européen dont la Suisse est partenaire. Selon cette formule, le déplacement s'organise à bord de petites capsules d'une capacité de six personnes conduites par quiconque est au bénéfice d'un permis de conduire. Les capsules, qui suivent des bandes de guidage au sol, stationnent à des arrêts où se trouve un système de biberonage pour recharger leur batterie. en période de pointe, ces capsules peuvent être accrochées les unes aux autres, ce qui nécessite dès lors, aux yeux de la loi, les services d'un conducteur professionnel.

Rien donc ne semble arrêter l'expansion géographique et urbanistique de l'EPFL. Toujours à l'étroit, elle insiste aujourd'hui pour bâtir sur le vaste espace au nord de son site, considéré comme zone d'extension des hautes écoles sur le plan d'affectation d'Ecublens et de Chavannes, mais appartenant à la Ville de Lausanne. On y trouve actuellement des terrains de foot et un de rugby. Pas question de les supprimer, mais de les déplacer. «Nous mettons la pression sur la Ville de Lausanne, car nous avons vraiment besoin de ces surfaces».





Des professionnels à votre service pour toutes vos opérations immobilières

Gérance d'immeubles • Vente et courtage • Promotion immobilière Administration PPE • Conseils et expertises



Av. Général Guisan 44
Case postale 42 • CH-1009 Pully/Lausanne
www.dhr.ch
uspf

La logique floue des nouvelles orientations de Métamorphose

L'abandon envisagé par la Municipalité du stade de foot et de la piscine olympique aux Prés-de-Vidy a profondément déçu les milieux économiques et les citoyens qui avaient combattu avec succès l'initiative voulant bloquer cette réalisation majeure dans le vaste projet urbanistique qu'est Métamorphose.

Il faut s'attendre à ce qu'il n'y ait jamais de stade de foot aux Prés-de-Vidy. Ni de piscine olympique astucieusement intégrée à ce complexe sportif ambitieux. Présenté il y a peu en grande pompe, ce projet devrait tomber à l'eau. Au-dessus des capacités financières de la Ville. En lieu et place, lle terrain accueillerait un écoquartier d'habitations de quelque 1000 logements, 3500 habitants et emplois ainsi que des activités dont les contours restent à définir. De quoi accroître d'environ 10% les recettes foncières et fiscales de la commune.

L'annonce l'automne dernier par la Municipalité du renoncement soudain de l'infrastructure sportive voulue ici par la Peuple qui rejeta l'initiative des opposants à Métamorphose a déçu et fâché. Les milieux économiques, dont la SIC, avaient en effet investi 130 000 francs en concertation avec la Ville pour contribuer au succès de cette votation populaire qui perd ainsi une bonne partie de son sens. Rappelons que Métamorphose dans son ensemble représente une formidable opportunité d'investissements et de travaux pour de nombreuses entreprises locales.

Tout le foot au nord

Le pôle sportif des Prés-de-Vidy biffé de la carte, le développement équilibré de la ville de Lausanne, avec des infrastructures sportives réparties au nord et au sud, se dessinerait dès lors bien différemment.

Le foot se concentrerait dans la zone de la Tuilière. On y trouverait les neufs terrains de jeu initialement prévus en remplacement de ceux de la Plaine-du-Loup, ainsi qu'un nouveau stade de foot d'une capacité de 10 000 à 13 000 pla-



La CIGM paraît le plus propice à recevoir la piscine olympique biffée des Prés-de-Vidy.

ces. Un stade qui pourrait éventuellement être mixte pour permettre également les rencontres d'athlétisme Tout cela est encore assez flou, ce qui inquiète beaucoup le Lausanne Sport. Le club redoute que la Ville ne construise ici un remake de la Pontaise, dont la démolition est confirmée, au lieu de quelque chose de simple et de fonctionnel.

Au cas où une telle mixité s'avèrerait impossible, l'«optimisation» de Métamorphose envisage la transformation du stade de Courbertin à Vidy. Afin que celuici puisse accueillir de grandes manifestations, à l'image d'Athletissima. Ce stade devrait alors recevoir des gradins permettant une capacité de 13 000 places. Ce serait, aux yeux de la Ville, une excellente opportunité dans le mesure où une rénovation pour plusieurs millions de francs est de toute manière nécessaire ici.

La piscine à Malley

Et la piscine olympique attendue depuis des décennies par les habitants de la région lausannoise? Une nouvelle étude va être lancée pour une réalisation à Malley. Il s'agira pour Lausanne de travailler en entente parfaite avec les communes de Prilly et de Renens. Le projet sera en effet conçu en lien avec la rénovation du Centre intercommunal de Glace de Malley (CIGM). Une telle implantation apparaît intéressante par les synergies qu'elle peut apporter notamment en matière énergétique: halte RER, tram, bus, M1. Et cela permettrait de valoriser une parcelle sur laquelle d'autres activités seraient difficilement réalisables. À noter que la Ville de Lausanne assumerait ici la plus grande part d'investissement, déduction faite des participations attendues de la Confédération et du Canton, comme cela avait été envisagé dans le projet aujourd'hui défunt des Prés-de-Vidy. La Municipalité précise qu'un certain nombre de ces variantes sont ouvertes. Sorti par la porte, le stade de foot avec piscine aux Prés-de-Vidy pourrait en effet revenir par la fenêtre si le choix de Malley pour la piscine s'avérait impossible et les solutions envisagées pour le foot et l'athlétisme ne pouvaient être confirmées. On n'y verra plus clair l'an prochain.







- Achat et vente de fers marchands et de matériel d'occasion
- Représentation gaz et matériel pour souder et découper
- Démontage de constructions métalliques

GOUTTE RECUPERATION SA

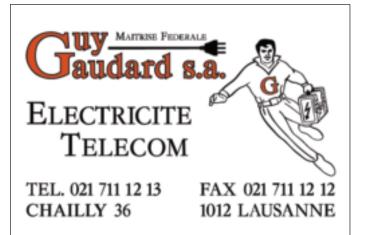
Av. de Sévelin 22 - 1000 Lausanne 20 - Tél. 021 623 21 21 - Fax: 021 623 21 20 E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch

Pont de la Venoge - 1026 Echandens - Tél. 021 701 20 97 - Fax 021 701 55 92

RECUPERATION RG SA

Zone industrielle La Guérite 1541 Sévaz (près d'Estavayer-le-Lac) Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94

E-mail:info@recuperation.ch - Internet:www.recuperation.ch



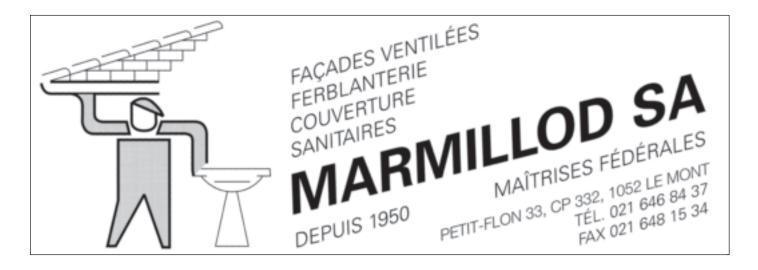
Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé



lausannois

Rue du Petit-Chêne 38 Case postale 1215 1001 Lausanne Tél. 021 796 33 00 Fax 021 796 33 11



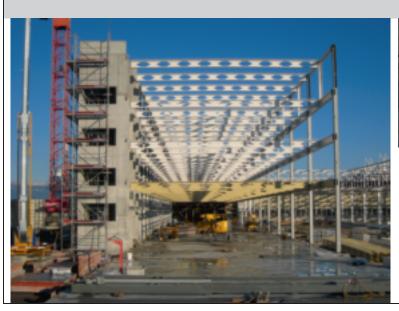


Etudes de projets Planification Réalisations Générales Expertises Ingénierie incendie

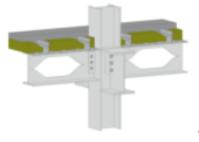
CH - 1023 CRISSIER

Rue du Centre 16

Tél. 021 636 09 02 Fax 021 635 09 40 Info@mp-ingenieurs.ch www.mp-ingenieurs.ch







3 étages de bureaux
15 m de portée libre
Structure R60 sans protection feu
Poids propre dalle + structure : 300 kg/m2

Le Salon des métiers continue de battre les records

La troisième édition du Salon des métiers et de la formation de Lausanne qui s'est tenue à Beaulieu du 2 au 7 octobre dernier a attiré plus de 25 000 visiteurs soit 23% de plus que l'année précédente.

«L'existence d'un salon comme celuici est une nécessité. Chaque année nous battons le record en termes de contrats signés» a souligné lors de l'inauguration de cette troisième édition Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat en charge du Département de la formation, jeunesse et culture,. Président du comité du salon et président du GIIP (Groupe d'intérêt pour l'information professionnelle), Olivier Rey considère que ce salon répond à une réelle demande. «Nous proposons une plateforme qui renseigne et permet un premier contact entre patrons et apprentis. Il est important de pouvoir tester les métiers et questionner de futurs employeurs ou des apprentis en formation. En complément du salon, les jeunes peuvent s'inscrire à des séances d'informations plus détaillées ou à des stages qui ont lieu dans les mois qui suivent. Ceci permet de continuer le processus d'information».

25 000 visiteurs

La démonstration de la pertinence à n'organiser qu'un seul salon pour le canton au lieu de rendez-vous locaux n'est plus à faire. Cent-un exposants ont présenté cette année 316 métiers dans le cadre moderne et convivial de la nouvelle halle sud du Palais de Beaulieu. C'est un quart de plus qu'en 2011 et si les organisateurs attendaient 21 000 visiteurs, il en est venu en fait plus de 25 000, dont 10 400 élèves ou enseignants (+9,4%) qui avaient soigneusement préparé leur visite afin que celle-ci soit la plus profitable possible.

Sur le stand Coop, Gérald Dehan, responsable apprentissage pour la Suisse romande, constate que «les jeunes s'informent sur les différentes possibilités qui s'offrent à eux et sont très bien préparés. Réunir exposants et visiteurs à Lausanne comporte l'avantage d'être centralisé et permet d'avoir une meilleure offre en un seul endroit »

SI le choix d'une profession demeure un moment fort de la vie d'un jeune de 15 ou 16 ans, il s'agit cependant de dédramatiser la tension qui entoure généralement cette décision. Anne-Catherine Lyon: «On considère parfois qu'il s'agit d'un choix définitif et l'on a dès lors peur de se tromper. Or nous savons par expérience que la plupart des personnes changera cinq fois de place en moyenne durant sa vie active et presque autant de fois de métier pour ne plus pratiquer celui choisi en départ.»



La bonne formule pour ouvrir les ados à des métiers actuels parfois méconnus. (Photo Sébastien Féval)

Le rôle des parents

Ambassadeur prestigieux des métiers de bouche, sacré Cuisinier de l'année par le GaultMillau 2013, Benoît Violier, le Chef du restaurant de l'Hôtel de Ville de Crissier, est aussi un partenaire très engagé de la formation professionnelle. Très écouté lors de la cérémonie d'ouverture, il a rappelé que « dans le canton, 45% des jeunes vont au gymnase, au détriment de la voie professionnelle. C'est juste derrière Genève où ils sont 61%. Il faudrait améliorer la communication car on constate que les parents ne parlent plus de leur vie professionnelle avec leurs enfants, qu'il y a un cloisonnement entre le monde d'activité des parents et celui des enfants. Ce salon a donc un rôle important à jouer pour informer, montrer et attirer la jeunesse dans la vie active.»

A l'intention des patrons, le chef de Crissier leur rappelle de «tout mettre en œuvre pour accueillir des ieunes par le biais de stages et transmettre leur savoir». Sage-femme, vitrier, maçon, arboriculteur, horloger, gardefrontière,... Comme les deux précédentes, l'édition 2012 a permis au jeunes de découvrir que le choix des métiers est vaste, qu'il ne se restreint pas une palette reflétant les professions les plus pratiquées ou les plus à la mode. Et cela aussi bien par la voie de l'apprentissage dual que par les écoles de métiers et les hautesécoles.

Les clés du succès

Le succès du salon des métiers et de la formation repose aussi sur un programme de conférences parfaitement adapté aux demandes des jeunes et des enseignants. Cela va de la technique et des conseils de recherche d'une place d'apprentissage à la présentation de groupes de professions par des organismes de formation.

Enfin, la réussite tient aussi à l'imagination des concepteurs en termes d'animations. C'est ainsi que cette année le Championnat professionnel Swiss-Couture a récompensé la Bâloise Dominique Zwygard ce qui lui permettra de rendre aux Concours mondiaux des métiers à Leipzig l'an prochain. Grand intérêt aussi sur le stand de la police, où des agents ont pu engager de véritables discussions avec les jeunes: gestion d'accident de scooter, appréhension d'un suspect, démo des unités spéciales...etc. et pour la détente pure, c'est un petit festival qui était proposé aux jeunes durant le week-end dans les jardins de Beaulieu avec le Solar Tour et ses concerts avec l'énergie solaire pour seule alimentation

Organisé par le Groupe d'intérêt pour l'information professionnelle (GIIP) et par MCH Beaulieu Lausanne SA, ce salon doit son retentissement grâce à l'engagement de nombreux partenaires tels que la Direction générale de l'enseignement obligatoire, le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, la Confédération et l'Etat de Vaud, le Centre Patronal, la Fondation cantonale pour la formation professionnelle et les médias le Régional, la Région Nord vaudois, la Côte, Rouge FM et la Télé.

La leçon d'optimisme gagnant de l'initiateur de PlanetSolar

Pour sa traditionnelle conférence de fin d'année, la SIC avait invité l'éco-explorateur Raphaël Domjan, initiateur du projet PlanetSolar, premier bateau à avoir fait le tour du monde uniquement mu par l'énergie solaire.

On écouterait pendant des heures Raphaël Domjan raconter l'extraordinaire aventure de l'équipe PlanetSolar et les multiples anecdotes qui ont marqué cette expédition autour de la planète océanique à la vitesse de 10 km/h. On l'écouterait aussi davantage sur la réussite de son entreprise d'hébergement de données informatiques qui décolla lorsqu'elle se para de l'un des meilleurs arguments publicitaires du moment: les économies d'énergie réalisées grâce à une alimentation par cellules photovoltaïques de son parc d'ordinateur.

Mais l'homme n'est pas seulement un narrateur hors pair et un conquérant, il est un véritable entrepreneur, au sens le plus noble de l'expression. PlanetSolar, puisque tel était le sujet de la conférence de fin d'année de la SIC, a pu en effet voir le jour et atteindre son but grâce à un optimisme à toute épreuve et à l'élaboration d'une véritable stratégie d'où la crainte d'échouer était bannie.

Raphaël Domjan s'est par exemple attaché les services de l'entreprise de communication Moser design à Lausanne pour définir une identité et une personnalité à l'expédition dans les règles de l'art de la corporate identity. Et rien de mieux que le choix du signe infini – un huit couché – ne pouvait figurer l'ambition du projet.

Restait à trouver le financement selon un budget de départ estimé à dix millions de francs pour la bateau et une somme de même ampleur pour le coût de l'expédition. Si Raphaël Domjan est parvenu à convaincre un constructeur allemand de payer le bateau, la recherche des dix autres millions ne fut pas une sinécure. «Trouver des sponsors est très difficile. On estime à 1 à 2% les chances de dénicher un partenaire. A partir de là, j'avais deux options. Plutôt que me décourager devant les refus, je me suis dit que plus je recevais de réponses négatives, plus les chances d'aboutir grandissaient». À méditer.



Raphaël Domjan a captivé son public lors de la conférence de fin d'année de la SIC. (Photo Sébastien Féval)



Chaque année, plus de 100'000 patients * font confiance à la Clinique de La Source

Votre assurance de base ne suffit pas pour bénéficier, en cas d'hospitalisation, des privilèges de notre Clinique!

Seule une assurance complémentaire PRIVÉE ou SEMI-PRIVÉE est votre sésame pour être l'un des 4'000 patients hospitalisés à la Clinique de La Source et bénéficier ainsi:

- d'une prise en charge rapide
- de la compétence de 360 médecins indépendants et 450 collaborateurs hautement qualifiés et dévoués
- d'une technologie de pointe
- d'un service hôtelier 5 étoiles.

La Clinique de La Source est conventionnée avec TOUS les Assureurs maladie!

Nos 10 lits «publics», réservés aux patients avec une assurance de base seulement, sont destinés aux urgences et à la chirurgie robotique, en collaboration avec le CHUV.

* y compris ambulatoires, radiologie, laboratoire, radio-oncologie, physiothérapie, etc...



Avenue Vinet 30 1004 Lausanne - Suisse Tél.+41 (0)21 641 33 33 Fax +41 (0)21 641 33 66 www.lasource.ch clinique@lasource.ch



Le tracé du M3 est maintenant proche de sa forme définitive

Les études sur la réalisation d'un métro M3 jusqu'à la Blécherette sur le modèle du M2 sont pratiquement terminées. La nouvelle ligne est soutenue tant par la Ville que par le Conseil d'Etat. Ne manque plus que le feu vert de la Confédération en ce qui concerne la participation financière fédérale à ce projet devisé à 450 millions.

Le futur M3 en direction de la Blécherette reprend la technologie de métro automatique du M2. Les travaux devraient commencer au plus tard en 2018. Le trajet est désormais quasi définitif. On estime à plus de 13 millions par an le nombre de voyageurs qu'il transportera dans un secteur appelé à une forte progression démographique notamment avec la construction de l'écoquartier des Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose.

Sous gare, les lignes M2 et M3 courront sur les mêmes routes entre les stations d'Ouchy et de Grancy. C'est à partir de là que le M3 disposera de sa propre voie pour desservir une station Gare de Lausanne plus proche des lignes CFF que celle du M2. Le futur métro filera ensuite en parallèle avec le M2 vers la station Flon. Cela permettra de soulager ce dernier mis à très forte contribution aux heures de pointe. À partir de là, le M3 bifurquera en direction de Chauderon dans un nouveau tube à creuser à côté du tunnel du LEB. Le M3 grimpera vers la Blécherette avec une pente maximale de 12% et une vitesse commerciale de l'ordre de 20 km/h.

Chauderon, Beaulieu, Casernes, Marronniers et Blécherette seront les cinq stations conduisant au terminus de cette nouvelle ligne longue de 3,6 kilomètres, comportant en tout onze stations entre Ouchy et Blécherette parcourues en un peu moins de quinze minutes avec une fréquence moyenne de cinq minutes. Les stations seront construite à une profondeur ne dépassant pas dix mètres. Marronniers et Blécherettes seront du type «coulée verte» telle qu'on la trouve sur la ligne M2 entre la Gare CFF et Ouchy.



Image de synthèse de la future station Marronniers du M3. (DR)

M2, M3... M4?

Le M2 a été encensé par les lausannois et l'ensemble de la population du canton qui l'utilise. C'est un succès phénoménal et c'est tant mieux. Fort de cet état de fait, le Conseil d'Etat et la Municipalité de la Ville de Lausanne ont opté pour le M3 pour relier Ouchy - La gare à La Blécherette. Bravo! On va de l'avant dans le même système.

Alors pourquoi pas un M4 de Lutry à Bussigny? - peut-être construit en 2 étapes -, au lieu des trams qui vont engorger la chaussée pour les quarante prochaines années, renverseront les mamans qui voudront traverser la chaussée avec des poussettes, devront freiner d'urgence devant les invalides qui voudront traverser, empêcheront tout bonnement les ambulances de venir chercher les habitants sis le long du parcours en cas d'accident, de problème de santé ou d'infarctus, compliqueront terriblement la vie des maîtres d'état qui devront venir apporter aux habitants le long du chemin emprunté et peu accessible aux voitures qui une machine à laver nouvelle, qui une nouvelle baignoire, qui simplement un lit ou une armoire.

Le M4 doit s'imposer entre Lutry et Bussigny, il est souterrain, il n'y a pas de problème d'entretien de la chaussée, il sera automatique, donc les frais d'exploitation seront moindres, bref tous les avantages que nous avons pu constater déjà avec le M2.

François Guédon, Lausanne

SOFICO SOCIETE FIDUCIAIRE SA

Membre de la Chambre suisse des experts-comptables et fiscaux

Av. de Béthusy 4, Métro M2 «Ours», 1005 Lausanne Tél. 021/323 07 12, E-mail : info@sofico.ch

www.sofico.ch

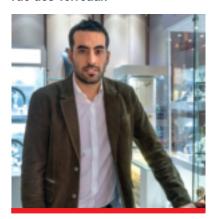
Indépendants, particuliers, sociétés Tous mandats fiduciaires, révisions, déclarations fiscales

Des commerçants lausannois disent leurs quatre vérités

L'ACL donne la parole à ses membres, petits commerçants de terrain et artisans. Ils s'expriment en toute liberté et sans détour sur les clés de leur succès ou leurs problèmes, leur perception de l'évolution des conditions de travail en ville de Lausanne et les défis qu'elle a à relever pour conserver son attractivité. L'insécurité des lieux et les difficultés d'accès et de stationnement sont au centre de leurs préoccupations.



Bijouterie Gonthier rue des Terreaux



Monsieur Karasu tient la Bijouterie Gontier, aux Terreaux, depuis septembre 2000. Face aux grands distributeurs que sont Coop, Manor et Migros, ses atouts résident dans la qualité du service à la clientèle. Une clientèle qui évolue selon lui dans le sens où «les gens ont peur d'acheter des bijoux d'une valeur élevée car ils craignent de se faire agresser en raison d'un problème d'insécurité.» Le patron de la Bijouterie Gonthier est clair: «Lausanne est devenue beaucoup moins attractive à cause des dealers et des mendiants.» Une situation que se complique par le manque et coût du stationnement: «36 francs pour 8 heures!». À la Municipalité: «Rendez à nouveau la ville sûre! Le reste viendra tout seul!»

Boucherie du Pont de Chailly



Sébastien Losey gère depuis 1989 la Boucherie du Pont de Chailly désormais dans le giron de la maison Kauffmann AG. «La qualité du service, la régularité, la fraîcheur des produits, leur mise en valeur ainsi que l'assortiment saisonnier et les produits traiteurs sont nos atouts majeurs.» Dans ce contexte, le gérant constate un certain rajeunissement de la clientèle. Quant aux conditions de travail, il observe que «Le quartier de Chailly reste attractif tandis que le centre ville l'est moins en raison des problèmes d'accessibilité.» L'insécurité est hélas présente à Chailly comme ailleurs: «Nous avons été cambriolés plusieurs fois et avons renforcé notre sécurité». À la Municipalité: «Continuez à œuvrer dans les infrastructures pour garder l'attractivité sans oublier l'accessibilité en voiture également au centre ville. Evitez de reproduire les modifications faites au quartier de la Sallaz devenu quartier fantôme!»

Coiffure Sculpt-Scalp rue de la Tour



Indépendante depuis plus de 21 ans, Françoise Wyss tient le salon Sculpt-Scalp Coiffure rue de la Tour à Lausanne. Active dans des domaines aussi variés que le théâtre, les défilés, les events en boîte de nuit, cette travailleuse acharnée maintient son commerce au meilleur niveau grâce à sa disponibilité, son ouverture d'esprit et son intérêt constant pour les tendances mondiales. Des qualités d'autant plus essentielles qu'aujourd'hui la clientèle, en raison d'une population de plus en plus mobile en raison de l'évolution du marché du travail, est devenue moins régulière. Résidant depuis 30 ans à Lausanne, Françoise Wyss déplore une attractivité de la ville en baisse, et une

tendance au snobisme et au clinquant «qui rend la ville froide et non-avenante plutôt qu'ouverte aux jeunes et aux curiosités». Elle observe: «nombreux sont nos clients qui disent ne plus avoir aucun plaisir à venir à Lausanne et ne s'y rendent que pour nos services ou en de rares occasions.»

À cela s'ajoutent les problèmes liés à l'insécurité, devenus carrément dissuasifs pour les clients désireux stationner au parking de la Riponne ou à celui de Chauderon.» Amère, Françoise Wyss fustige des pouvoirs publiques qui conseillent aux commerçants de «suivre un cours à 140 francs par personne pour apprendre comment donner la caisse à des braqueurs qu'on ne pourra jamais condamner».

Aux yeux de la patronne de Sculpt-Scalp Coiffure, le plus grand des défis pour Lausanne est de garder ses commerces et la diversité qu'ils représentent dans une ville qui promeut les grandes enseignes et les grandes surfaces. À la Municipalité: «Mesdames, Messieurs, vous qui vivez dans des quartiers privilégiés ou à la campagne, louez un studio à Chauderon-Bel-Air (tiens c'est mon quartier...!) pour vos prochaines vacances et rencontrez les lausannois du centre-ville...si vous l'osez».

Dumas SA Prêt-à-porter place de la Riponne



Pierre-Alain Dumas dirige un magasin de vêtements Place de la Riponne, commerce familial fondé en 1948. «Produits de qualité, service irréprochable sont les clés du succès face à une clientèle de plus en plus exigeante.» L'attractivité de Lausanne, il la voit évidemment de par sa situation Place de la Riponne: «Croissance constante d'une population hostile à un développement harmonieux du commerce de détail que sont les marginaux, les trafiquants et maintenant, depuis le « printemps arabe» les maghrébins qui squattent notre place avec les problèmes d'insécurité que cela comporte et leur impact sur l'activité commerciale». Pour Pierre-Alain Dumas, le plus grand défi est devoir «faire face seul à ces problèmes compte tenu que notre Municipalité, malgré dix ans d'échange de correspondance, est incapable de maîtriser ce fléau et a fait preuve d'un manque d'écoute et de prise de conscience déconcertant, de surcroît dans une période conjoncturelle difficile.»

Boulangerie La Gourmandière rue de l'Ale



Monsieur et Madame Porchet tiennent la boulangerie artisanale La Gourmandière, rue de l'Ale, depuis 1985. Le secret de leur réussite réside autant dans le savoir-faire, la flexibilité que dans la recherche de nouvelles créations et goûts pour interpeller et étonner le client. Une clientèle devenue plus exigeante et attentive à la composition des produits, «ce qui peut être un atout pour nous, artisans, dans un contexte où nombre de gens pressés achètent n'importe où et n'importe comment dans les grandes surfaces, les stations service et les boulangeries industrielles».

Cela dit, les patrons de La Gourmandière déplorent la baisse d'attractivité de la ville en raison notamment du manque de places de stationnement et de routes intentionnellement réduites à la circulation. «Une famille avec deux enfants doit payer plus de 20 francs pour venir faire ses achats en transports publics. Elle préférera les surfaces commerciales de la périphérie avec parking gratuit. À notre niveau, on a l'impression que la Commune fait tout pour vider la ville.» Et cela s'ajoutent le problème des dealers et des mendiants, de l'incivilité envers le personnel de vente tandis que «le vol de marchandise devient de plus en plus courant». Et d'enjoindre la Municipalité à se tenir plus proche

des artisans et des commerçants, de mieux comprendre et gérer leurs besoins «sous peine d'accélérer la disparition des commerces indépendants.»

Café du Grütli rue de la Mercerie



Willi et Heike Prutsch tiennent le Café du Grütli à la Mercerie depuis le 1er avril 1986, établissement apprécié pour sa qualité d'accueil et de service ainsi que sa cuisine et sa cave. Là aussi les choses évoluent dans le sens d'une clientèle «beaucoup plus exigeante et connaisseuse en vin et en cuisine.

Les patrons observent qu'au fil des ans Lausanne est devenue plus attractive au plan culturel et international notamment avec le CIO. Mais ils déplorent une détérioration du niveau général de la sécurité et souhaitent que «la Municipalité fasse mieux appliquer les lois et les règlements notamment en ce qui concerne la droguer, l'alcool dans la rue, le tapage nocturne, la violence, le vol)». Et aussi qu'elle se montre «plus souple envers ceux qui travaillent et font tourner la société».

Hug Musique rue du Grand-Pont



Eric Steiner dirige la succursale lausannoise de Hug Musique, enseigne que l'on ne présente plus, fondée en 1807 à Zurich et établie à Lausanne sous ce nom depuis 1975. Sa réputation est pétrie de qualité du service, de professionnalisme du personnel de vente, de diversité de

l'assortiment et de prix concurrentiels. «La clientèle est devenu plus exigeante. C'est normal car on attend beaucoup d'un magasin spécialisé. D'autre part, la concurrence des prix s'est beaucoup développée.»

Eric Steiner observe que le centre de Lausanne s'est déplacé depuis la réalisation du Flon, du M1 et du M2. «C'est plutôt positif, mais les difficultés de parquer au centre ville ont augmenté.»

De par sa situation au milieu du Grand Pont, Hug Musique est hélas bien placé pour déplorer les va et vient des dealers sur ce pont. À la Municipalité: «Prenez les mesures nécessaires d'accompagnement en relation avec la nouvelle zone piéton du Grand Pont. Nous devons, également durant les travaux, assurer l'approvisionnement et l'accès pour les clients».

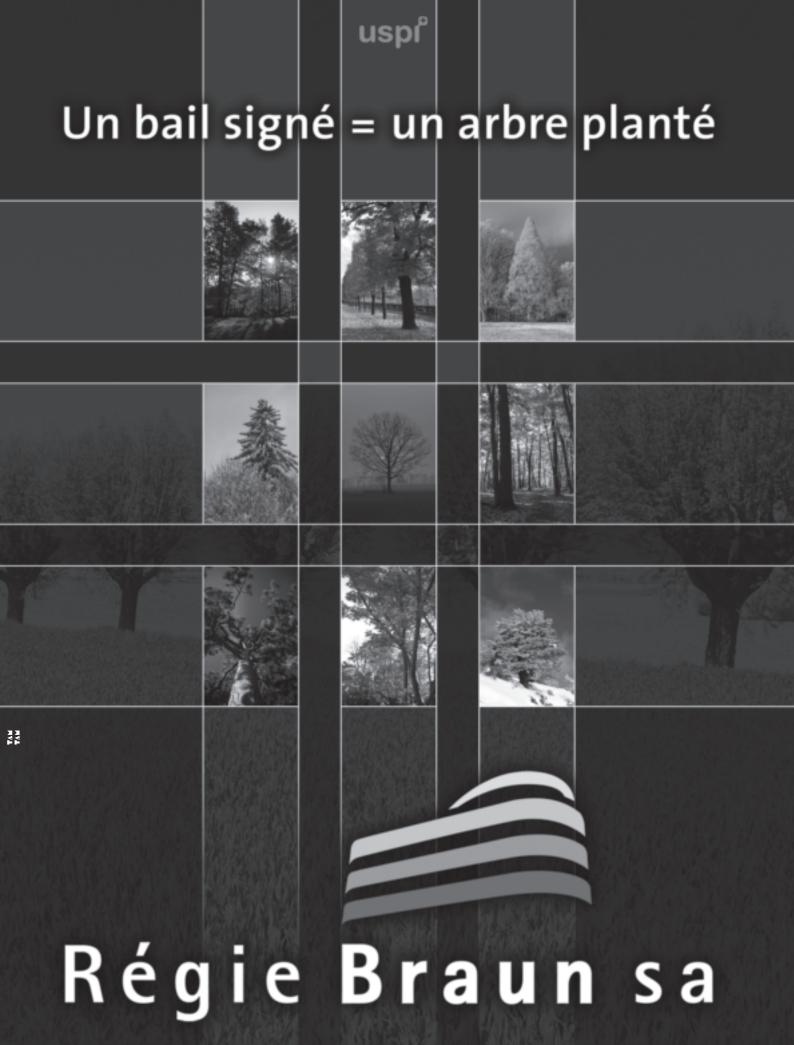
Lausanne ville lumière pour les fêtes

Dix œuvres artistiques, utilisant la lumière comme élément principal et sélectionnées à l'issue d'un con-cours, auront apporté une touche de fraîcheur et de modernisme aux décorations de fin d'année dans le centre de la capitale vaudoise.

Emanation du City Management et de la Ville de Lausanne, la première édition du Festival Lausanne Lu-mières, véritable cadeau à la population, a pu voir le jour grâce au lien et à l'engagement de nombreux artistes, entreprises, commerçants, artisans et pouvoirs publics communaux et cantonaux. Un site internet, des visites guidées: tout concourt à faire de cet événement une animation d'un genre inédit.

Deux des œuvres présentées au moins seront réutilisées fin 2013 dans d'autres quartiers que l'hyper-centre.





Rue Centrale 5 1003 Lausanne Tél. 021 342 52 52 www.regiebraun.ch

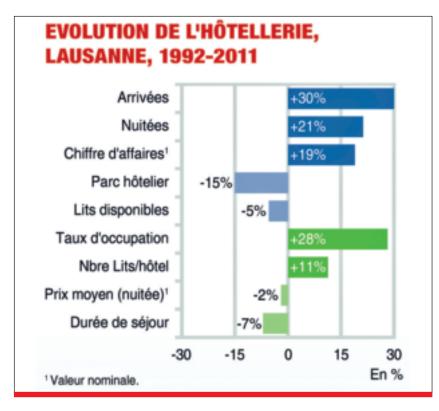
Année touristique difficile mais 20% de plus en vingt ans

La crise économique qui sévit en Europe et le franc fort commencent à laisser des traces sur les chiffres du tourisme lausannois. À l'exception de mars et septembre 2012 le nombre de nuitées, dont 70% proviennent de l'étranger, a baissé par rapport à 2011. Sur vingt ans, la performance lausannoise demeure remarquable avec 21% de nuitées en plus.

Les dernières données du Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS) indiquent que les 34 établissements hôteliers que compte la ville de Lausanne – 3900 lits – ont généré 730 754 nuitées en 2011. On en avait compté 753 000 en 2010

La diminution est particulièrement sensible en ce qui concerne les hôtes français, avec 10 500 nuitées en moins. Ont également régressé les nuitées de ressortissants de Grande-Bretagne (-4900), d'Italie (-3500), d'Allemagne (-3300), des Pays du Golfe (-2500), de la Grèce (-1900) et des USA (-1900. En revanche, les hôtels lausannois ont vendu davantage de nuitées à des Islandais (+900), à des citoyens de la République de Corée (+1000), à des Japonais (+1000), à des Finlandais (+1800) et à des Chinois (+2600).

Les effets de la crise économique en Europe et la cherté du franc malgré un cours bloqué à 1,20 franc se font donc sentir. Rappelons tout de même que depuis 1992, le nombre de nuitées hôtelières à Lausanne a progressé de 21%. De fait, la croissance annuelle moyenne est de 1% depuis 1992, de 2% depuis 2005. En termes de chiffre d'affaires, les nuitées de 2011 ont pesé 111 millions de francs. C'est trois de moins qu'en 2010, mais dix-huit de plus qu'en 1992. Et cela s'inscrit dans un contexte de diminution du nombre des établissements ouverts, ce qui a pour conséquence une augmentation du taux d'occupation. Un taux qui était de 40% en 1992 et qui a atteint 52% I'an dernier.



Si Lausanne tire encore son épingle du jeu, elle demeure désavantagée en comparaison des autres grandes villes suisses qui possèdent des infrastructures très porteuses telles qu'aéroport ou nombreuses organisations internationales. Les 21% gagnés à Lausanne depuis 1992 n'en sont que plus méritoires, Genève n'ayant pour sa part progressé que 14% durant cette même période. Le premier semestre 2012 n'en a pas moins été assez fortement plombé dans la capi-

tale vaudoise, avec une diminution de 14 000 nuitées par rapport à la même période en 2001, cela malgré la hausse des nuitées des hôtes suisses (+6000), soit une baisse de 3%. La chute est non significative dans les quatre autres grandes villes du pays.





TINGUELY SA Service de Voirie - Transports



Curage de canalisations Pompage diverses fosses Balayage, lavage de routes Déchets hospitaliers et médicaux



Colline 12 – 1007 Lausanne Fax: 021 / 621 26 20



Transports divers Bennes de 1 à 40 m³ Camions malaxeurs à béton Bennes à compaction de 6 à 24 m³



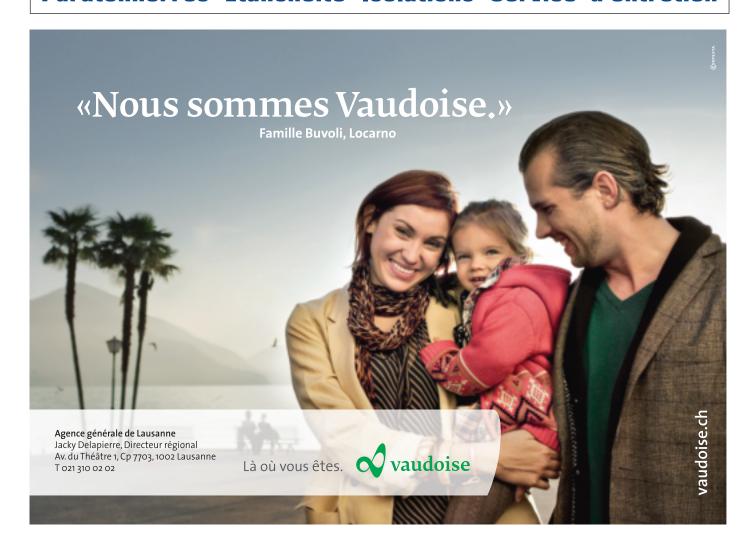
YVERDON 024 445 36 78

VALLORBE 021 843 14 24

LAUSANNE 021 653 60 60

www.claude-favre.ch

M+F•Ferblanterie•Couverture•Façades•Echafaudages
Paratonnerres•Etanchéité•Isolations•Service d'entretien



«La bonne attitude, c'est l'optimisme sans œillères»

Les PME réagissent de manière très contrastée lorsque la situation économique se détériore. Jean-Marc Evard, administrateur délégué de la société Diemand Sanitaire, en prise directe avec une clientèle exigeante, est un exemple de l'attitude positive et proactive qu'il convient d'adopter en pareille situation. Interview.

Diemand Sanitaire sise à Lausanne occupe 129 collaborateurs dont une bonne vingtaine dans sa succursale de Vevey. Elle figure ainsi parmi les plus grandes entreprises de Suisse dans le secteur sanitaire. La maison intervient essentiellement en terre vaudoise, mais ses activités lui ont donné l'occasion d'exécuter parfois des travaux même hors des frontières helvétiques.

- Percevez-vous une détérioration du marché et de la situation économique en général...

- Nous vivons actuellement une période moins faste que l'an dernier à pareille époque, résultant pour une part d'une situation internationale chaotique. Ceci pour autant ne doit pas nous entraîner dans une sinistrose, mais plutôt nous pousser à innover, à rechercher les meilleures solutions propres aux activités de chacun.

- ... et dans votre secteur en particulier

- Dans le domaine de la construction et plus particulièrement dans le second œuvre, les perspectives sont encore favorables à un essor très intéressant. Cela autant dans la construction neuve que dans la transformation. Le secteur des installations sanitaires reste directement lié à ces développements.

- A-t-on raison de s'inquiéter?

- Si l'on se réfère au baromètre des appartements vacants et qu'on le transpose en terme de construction, nous avons encore du pain sur la planche.

- Sur quoi fondez-vous votre opti-

- La pierre est une valeur sûre. Elle l'a démontré ces dernières années, particulièrement après l'affaire des subprimes. Les investisseurs savent où se trouvent les meilleurs rendements. De ce fait, tant que les taux hypothécaires resteront stables, le développement ne va pas décroître de manière significative.

- Quelle est la bonne attitude à adopter?

- L'optimisme sans œillères. Voir les problèmes là où ils se trouvent et les résoudre tout en sachant se remettre en cause. Ces principes, nous pouvons les étendre à tous les échelons d'une entreprise, car chaque collaborateur doit se sentir responsable de la tâche qu'il effectue.

- La pire attitude?

- L'isolement! Autant collectivement qu'individuellement. Rester replié sur soi-même entraîne un certain marasme. Fort heureusement, la Suisse et ses entrepreneurs n'en sont pas là. Ils se tournent vers les marchés extérieurs, prêts à démontrer le savoir-faire qui est le nôtre. En même temps, ils entraînent toute l'économie d'un pays vers une progression.

- Observez-vous une modification des habitudes ou des attitudes chez vos semblables dans votre domaine professionnel?

- La pression sur les prix fait parfois perdre la tête à ceux qui acceptent des mandats aveuglément et la qualité s'en ressent. Les mêmes acteurs se retrouvent aux abonnés absents quand il s'agit de former des jeunes qui ne demandent qu'à prouver qu'ils sont là pour notre avenir.

- Percevez-vous un changement dans les habitudes de la clientèle?

- Incontestablement les services qu'offrent les moteurs de recherche Internet influencent notre domaine d'activité comme beaucoup d'autres. Aujourd'hui, un client sait ce qu'il veut avoir dans sa salle de bains alors qu'auparavant, nous étions beaucoup plus présent pour l'informer et le conseiller. De plus, la provenance des marchandises s'étend à de nombreux pays étrangers, nous posant parfois des problèmes d'approvisionnement et de garantie.



Jean-Marc Evard, admnistrateur délégué de la société Diemand. (DR)

- Envisagez-vous ou avez-vous modifié votre stratégie?

- Bien que nous devions composer avec l'évolution des affaires, louvoyer en fonction de la conjoncture serait le pire des scénarios. De longue date notre entreprise maintient une politique objective, tournée vers une technique à la pointe du progrès. C'est ce qui a fait et continue d'être notre succès.

- Que dites-vous à celles et ceux qui dépriment?

- Chacun peut passer par des moments difficiles. Cependant, l'entourage ne doit pas s'en rendre compte. Une petite affaire peut devenir une grande réussite si elle est menée correctement.

- Enfin, estimez-vous que les pouvoirs publics devraient intervenir davantage pour soutenir l'économie en ce moment

- Oui! pour autant que ce soutien ne vienne pas corrompre la filière du travail. Une action radicale serait peut être de s'attaquer sérieusement au travail au noir, ce que nous devons combattre avec fermeté. Une autre piste serait d'améliorer les conditions des entreprises sans chercher à tout prix le meilleur avantage financier, ce qui fait prendre d'énormes risques de fiabilité et de durabilité au pourvoyeur du marché.

Chauffage - Ventilation - Climatisation



Réalisations tous systèmes Entretien – Dépannage Télécontrôle – Télésurveillance Télégestion d'installations

1004 Lausanne

Avenue d'Echallens 123 Tél. 021 625 74 26 Fax 021 625 81 51

E-mail: secret@chevalley-sa.ch

Les clés de la réussite de CCHE Architecture et Design

Le bureau lausannois occupe une place prépondérante sur la scène helvétique grâce à une culture d'entreprise alliant complémentarité des talents de ses associés spécialisés et esprit de pérennité et d'innovation. Une recette qui lui vaut des mandats aussi diversifiés que prestigieux tant en matière d'urbanisme, de construction, d'architecture d'intérieur et de design

Un hôtel quatre étoiles en Lavaux à Cully surgi de la réhabilitation d'un témoin du style moderne d'aprèsguerre signé Alberto Sartoris, le siège hypercontemporain de Nespresso à Bellerive, un écoquartier au Mont-sur-Lausanne sorti de terre bien avant la première pierre de Métamorphose: ces trois réalisations récentes pourraient illustrer la diversité des prestations de CCHE Architecture et Design SA.

Diversité, innovation, pragmatisme et pérennité sont en effet les clés de la réussite de ce bureau lausannois fondé en 1960 par Frédéric Brugger. En un plus d'un demi-siècle, il s'est illustré dans un nombre presque incalculable de productions marquantes, notamment dans le paysage urbain de la région lausannoise.

Culture d'entreprise

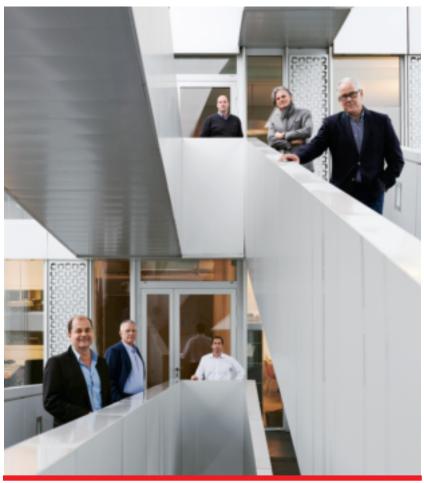
Entre son quartier général situé rue du Grand-Pré à Malley et CCHE-Suard-Architectes SA à Nyon dans son giron depuis l'an passé, l'entreprise emploie aujourd'hui 140 personnes, en parité hommes-femmes. Un effectif qui représente 18 nationalités et 14 langues. CCHE occupe notamment 16 personnes en formation, apprentis, stagiaires ou autres.

Čertifiée «Eco Entreprise» en 2009 par la SGS, CCHE collectionne les distinctions et les premiers prix, tant en matière de concours d'architecture, d'urbanisme que de design. Cette année, elle a remporté le 1^{er} prix au concours Design Poignée «Impact» chez USW.

Le bureau lausannois s'implique par ailleurs dans la création de bourses pour étudiants et apporte son soutien financier pour la formation professionnelle de l'apprenti dessinateur en bâtiment vaudois qui aura obtenu les meilleurs résultats ou connu la plus forte progression durant son apprentissage et qui désire continuer ses études d'architecte.

Six associés spécialisés chacun dans leur domaine forment actuellement le noyau du bureau. Edouard Catella, le doyen, arrivé en 1978 et qui débuta sa carrière auprès du fondateur, côtoie Erich Hauenstein, Hannes Ehrensperger, Marco Cennini, Marc Fischer et Daniel Grosso, associé depuis 2011.

À la différence d'autres bureaux, CCHE ne se caractérise pas par une hiérarchie strictement verticale. Ni par le culte d'une personnalité «phare» ou d'une «griffe» unique. Sa philosophie d'entreprise est plutôt pétrie de la complémen-



L'équipe de six associés qui constitue le noyau de CCHE. (DR)

tarité des idées, des compétences et des points de vue. Une culture propre qui fait la force de cette société devenue incontournable notamment lorsqu'il s'agit de réaliser des projets difficiles. Si CCHE est considéré comme un bureau très pointu en matière de construction, c'est bien sûr parce qu'elle possède des gens très compétentes dans ce domaine, mais aussi parce qu'elle dispose d'un secteur d'exécution particulièrement efficace et conséquent. Cela afin de rester au cœur des problématiques et innovations de la construction et de pouvoir s'appuyer sur des benchmarkings toujours réactualisés pour ses estima-

Autour de ce noyau d'associés s'anime une équipe de professionnels passionnés et motivés. Chaque chef de projet ou collaborateur est rigoureusement sélectionné en fonction de ses compétences uniques afin de renforcer l'équipe. Et lorsque c'est

tions des coûts.

nécessaire, par exemple récemment en matière de design, en matière de corporate identity, l'entreprise sait faire faire preuve d'ouverture pour engager des spécialistes du domaine afin de compléter son équipe et réaliser ce mandat de manière professionnelle et efficace.

À ceux qui critiquent parfois le manque d'une ligne toute tracée, CCHE répond que sa ligne consiste plutôt à offrir la réponse la plus adéquate en cherchant et trouvant au sein de l'équipe la compétence la plus appropriée pour répondre à une problématique. Cela partant du constat que l'architecte absolument généraliste n'existe probablement plus de nos jours. Chacun de ses secteurs participe ainsi au développement des projets des autres départements, ce qui amène une valeur ajoutée appréciée par les clients et permet à CCHE de leur transmettre des projets avec sens. Ceux-ci ne s'en plaignent pas.



L'infusion qui tonifie votre marque...

Vous ne croyez pas aux potions magiques ou aux breuvages miracles? Nous non plus! Ce sont les choses les plus simples qui suscitent les émotions les plus profondes et les relations les plus durables. La marque est un concentré de sens qu'il convient d'infuser pour libérer ses principes actifs et lui donner plus de goût.

Une méthodologie éprouvée guidant un travail créatif innovant vous permettra d'affirmer le positionnement de votre marque en (re)donnant tout leur sens et leur caractère à son identité et à sa vision comme à ses expressions visuelles et à sa communication.

Davantage d'infusions sur moserdesign.ch





Le spécialiste de l'utilitaire léger et du véhicule de loisirs

Vente • Leasing • Location • Réparations • Transformations

En permanence, exposition des nouvelles générations Mercedes-Benz Sprinter, Vito et Viano ainsi que le Fuso Canter.



Nos conseillers se feront un plaisir de vous les présenter et de vous les faire essayer.

LARAG SA Echandens

Route d'Yverdon 18, 1026 Echandens, tél. 021 701 42 42 www.larag.com



Grand-Rue 4 – 1009 Pully – Tél.: 021 729 64 32 – Fax: 021 729 94 24 E-mail: admin@monniersa.ch - www.monniersa.ch

www.monniersa.ch

La restauration monte au front face aux enjeux

Dans la restauration, les enjeux ne manquent pas. Formation, fiscalité et sécurité sont autant de domaines dans lesquels l'association Gastrovaud est récemment montée au front. Interview de son directeur adjoint, le conseiller communal lausannois Gilles Meystre.

Comment se porte la restauration vaudoise aujourd'hui?

La réponse dépend de la perspective choisie! Structurellement, la situation est difficile. Trois établissements sur cinq réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 500'000 francs, pour un bénéfice variant entre 8 et 10%. Or, ce bénéfice, c'est le revenu du patron ou du couple d'exploitants... En un mot, des cacahuètes! La branche n'a donc rien d'un eldorado. Cela dit, la restauration vaudoise présente aussi une densité extraordinaire de grandes tables, dont la réputation profite à tout le canton en débordant largement nos frontières. La preuve avec le dernier Gault&Millau, qui a vu trois Vaudois truster les honneurs!

Comment améliorer la situation?

Notre objectif consiste à combler l'écart entre les établissements qui brillent et ceux qui sont en situation permanente de survie, par une double offensive: premièrement, le renforcement des exigences en matière de formation de base. Deuxièmement, la défense de conditions-cadres performantes, principalement au niveau national, mais aussi à l'échelle locale et cantonale.

En matière de conditions-cadres, quels sont les problèmes?

Je n'ai pas peur de le dire: nous payons aujourd'hui les pots cassés d'un libéralisme excessif pratiqué entre 1995 et 2005... La suppression de la clause du besoin à l'échelle nationale par exemple, et la réduction drastique du nombre de jours de formation obligatoire - voire même leur abandon dans certains cantons – ont eu pour conséquence de niveler la profession par le bas.

Mais d'autres obstacles doivent être mentionnés. L'hygiénisme d'une part... L'interdiction de fumer par exemple a coûté cher aux bars et aux pintes du pays. Et les tentatives de certains milieux visant à régenter nos assiettes ne vont pas s'arrêter en si mauvais chemin! Leur imagination est débordante, comme en témoignent les ordres du jour de certains parlements: interdiction de consommer de l'eau en bouteille, interdiction de manger de la viande une fois par semaine, interdiction d'acheter des fruits exotiques... A quand l'interdiction des oranges à Noël?

La fiscalité ne nous ménage pas non plus. Alors que les établissements «classiques» paient une TVA de 8% sur les repas et boissons servis à leurs clients, ce taux n'est que de 2,5% pour les take-away... Mais pour quelles raisons obscures faudrait-il



Gilles Meystre, directeur adjoint de Gastrovaud et Conseiller communal lausannois.

s'acquitter d'une TVA de 8% dans un restaurant à midi, alors que le caviar acheté chez le traiteur n'est taxé qu'à hauteur de 2,5%? C'est injuste et discriminatoire. Notre branche a donc déposé en 2011 une initiative munie de 120'000 signatures, demandant une plus grande équité entre restauration classique et restauration «de rue». Le Conseil fédéral encourage son rejet, mais nous comptons sur la clairvoyance des conseillers nationaux et aux Etats pour la soutenir, cas échéant élaborer un contre-projet.

La formation des restaurateurs fait débat dans la profession. Neuchâtel veut la supprimer, Gastrovaud la renforcer. Un curieux spectacle, non?

La section neuchâteloise a fait l'unanimité contre elle au sein de la profession. Vouloir supprimer toute formation obligatoire, c'est une position ravageuse, tant pour l'avenir de la branche que pour l'image d'un canton. Elle érige l'amateurisme en règle et la formation en exception... Si la formation n'est pas satisfaisante ce dont tout le monde convient - la supprimer revient à mener une politique de la terre brûlée. Même les cantons alémaniques, qui ont aboli les cours obligatoires dans les années 2000, s'accordent aujourd'hui pour dire qu'ils sont allés trop loin. Voilà pourquoi Gastrovaud n'a pas hésité à mener le combat contre le projet neuchâtelois, avec l'appui des autres sections romandes et de notre faîtière, Gastrosuisse.

Police du commerce: moins de tracasseries, svp!

Tracasseries, méfiance de l'administration et multiplication des contrôles caractérisent souvent les relations imposées par la Police du commerce aux cafetiers-restaurateurs, et, plus généralement aux commerçants lausannois. La consultation lancée par la Municipalité durant l'été sur plusieurs règlements communaux a donc permis à la section locale de Gastrovaud de faire état des problèmes rencontrés au quotidien, en collaboration avec d'autres associations économiques (ACL, hôteliers, etc.).

Dix demandes concrètes ont été formulées. Parmi elles, deux requêtes concernent les terrasses d'établissements. La section demande la mise en place d'un tarif différencié entre le centre-ville et les quartiers excentrés et le report à 23h de l'heure de fermeture des terrasses à la belle saison. Les tarifs élevés des émoluments de surveillance exigés à Lausanne ne sont pas oubliés. Gastrovaud demande ainsi qu'ils soient à la fois précisés, révisés à la baisse et, pour certains, supprimés. Une comparaison intervilles fait en effet apparaître de profondes variations. A titre d'exemple, les émoluments perçus pour une prolongation d'ouverture d'un établissement entre minuit et 1h00 du matin s'élèvent à CHF 27.— à Lausanne, contre CHF 12.— dans l'Ouest lausannois et CHF 15.— dans les 10 communes affiliées à Sécurité Riviera... Affaire à suivre. *Gilles Meystre*

(Suite de la page 27)

Et sur le plan vaudois?

Nous travaillons également au renforcement du cadre légal relatif à la formation. Notre président, Frédéric Haenni, a déposé au Grand Conseil un postulat demandant des cours supplémentaires, notamment dans le domaine de la gestion. Les 17 jours obligatoires actuels, axés essentiellement sur le droit, ne suffisent pas à garantir un avenir durable aux exploitants. Pour survivre, des cours de gestion, de services et de cuisine sont indispensables!

Enfin, nous finançons depuis le 1er janvier 2012 50% des frais d'inscription aux cours facultatifs de notre association, convaincus que la formation ne doit pas être un obstacle mais un tremplin.

Vous êtes également monté au front dans le débat des nuits lausannoises. Rien ne vous y contraignait pourtant!

Nous sommes montés au front, car les cafetiers-restaurateurs sont une cible facile, qu'il s'agit de défendre avec vigueur. Il convenait d'abord de relayer un constat régulièrement dénoncé par nos membres: à Lausanne, le sentiment d'insécurité va croissant, de jour comme de nuit. Dealers, mendiants et insalubrité sont le lot quotidien de la ville, installant un sentiment d'impunité qui n'est pas de nature à favoriser un retour à l'ordre et au calme.

Il s'agissait ensuite de proposer des pistes, en évitant les solutions à l'emporte-pièce exprimées par certains. Ces pistes, quelles sont-elles? D'abord, le renforcement des effectifs et patrouilles de police, ainsi que l'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique. Pour ce volet-là, la Municipalité nous a entendus. En revanche, la fermeture des petits commerces les vendredis et samedis ne nous convainc pas: elle n'empêchera jamais quiconque de contourner la mesure en se rendant dans les shops de la gare soumis à une autre

législation, en commandant des boissons en ligne ou en les achetant par anticipation, en journée. Pire: elle punit l'ensemble de la population, désormais interdite d'achats en fin de semaine dans les commerces de quartier.

D'autres pistes encore?

Oui, nous prenons également nos responsabilités, en rappelant à nos membres les règles strictes en matière de service d'alcool et, si nécessaire, en soutenant les sanctions qui pourraient être infligées aux établissements contrevenant à la loi. Car ils ternissent l'image de l'ensemble de la branche. Nous plaidons aussi pour une élévation des taxes sur les alcools forts: il n'est pas tolérable qu'une bouteille de vodka soit accessible dans le commerce pour moins de 10 francs... Enfin, nous sommes prêts à soutenir un renforcement de la prévention et des contrôles, qui vaudront toujours mieux que la prohi-

Couverture – Ferblanterie – Service d'entretien toitures neuves et anciennes

Tél, 021 646 01 58 - Fax 021 647 44 67 - Valentin 58 - Lausanne

12-226-C

PROFITEZ DE NOS SUPERBES REMISES!



ET D'AUTRES OFFRES ATTRAYANTES. SEULEMENT CHEZ VOTRE PARTENAIRE FIAT PROFESSIONAL.

*Les prix nets concernent les modèles Starter suivants: Fiorino 225.1L1.0 | Doblò 263.111.0 | Scudo 272.1A6.0 | Ducato 250.0L6.1 - Exemple: Fiat Ducato 15 130 Multijet en stock, prix du véhicule CHF 25 201.- (prix catalogue CHF 45 820.- sous déduction de 45% CHF 17 315.- | Fiat Scudo 12 en stock, prix du véhicule CHF 17 16.1 - [prix catalogue CHF 38 476.- sous déduction de 45% CHF 17 315.- | Fiat Doblo en stock, prix du véhicule CHF 17 375.- | prix catalogue CHF 27 676.- sous déduction de 30% CHF 8/302.-). Fiat Fiorino en stock, prix du véhicule CHF 15 452.- [prix catalogue CHF 20 302.- sous déduction de 25% CHF 5/150.-). Offres valables jusqu'au 31/12/2012. Les remises et primes peuvent être modifiées à tout moment. Avantage client compris dans le prix net. - La voiture illustrée peut différer par rapport à l'offre indiquée.



WE SPEAK WITH FACTS. PROFESSIONAL

VOTRE PARTENAIRE FIAT PROFESSIONAL SE RÉJOUIT DE VOTRE VISITE.



Monsieur Antonio Lanza Tél. 021 631 25 08 Mobile 079 401 66 28



Le compte à rebours pour AquaEcopole est enfin lancé

Lauréat du 1er prix pour la valorisation du site du parking d'échange de Vennes, le projet AquaEcopole entame en février le passage tant attendu de la virtualité à la réalité.

Tous les feux sont désormais au vert pour AquaEcopôle sur le toit du parking d'échange de Vennes. Le Tribunal fédéral a rejeté l'ultime recours d'un riverain puis la Ville de Lausanne a octroyé l'indispensable droit de superficie nécessaire et le financement est assuré à hauteur de 56 millions de francs. Le groupe Boas, associé au groupe Grisoni-Zaugg, est donc enfin à pied d'œuvre. Tout va aller très vite dans la mesure où les fondations existent déjà.

En février sera posée la première pierre de l'hôtel trois étoiles de 148 chambres. Il ouvrira en automne 2014. Puis en mai de l'an prochain démarrera la construction du bâtiment abritant les aquariums et le musée vivant. Un chantier qui durera dix-huit mois. Il en faudra six de plus pour la mise en place d'équipements devisés à 2,5 millions. Deux restaurants, des salles de conférences, et un amphithéâtre notamment complèteront cette réalisation appelée



Vue de synthèse du futur musée vivant depuis sa terrasse aquatique. (DR)

à devenir une attraction majeure pour la région lémanique et dotée d'une accessibilité exceptionnelle en raison du parking de 1200 places et de la connection directe avec le M2.

À quelque chose malheur est bon. Le retard causé par les complications juridico-administrative a permis d'affiner le projet. Développé en partenariat avec le Musée des sciences de Barcelone et l'Aquarium de la Rochelle, AquaEcopôle proposera un véritable voyage intelligent à travers des biotopes d'eau douce les cinq continents.

50 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION





Nous œuvrons depuis 50 ans pour mettre à disposition des appartements à loyers modérés.

Bâtissons ensemble le logement de demain!

SIÈGE SOCIAL

Rue Centrale 5 1003 Lausanne 021 342 52 13

www.logement-ideal.ch



CIE centre d'impression SA

Une entreprise de Tamedia

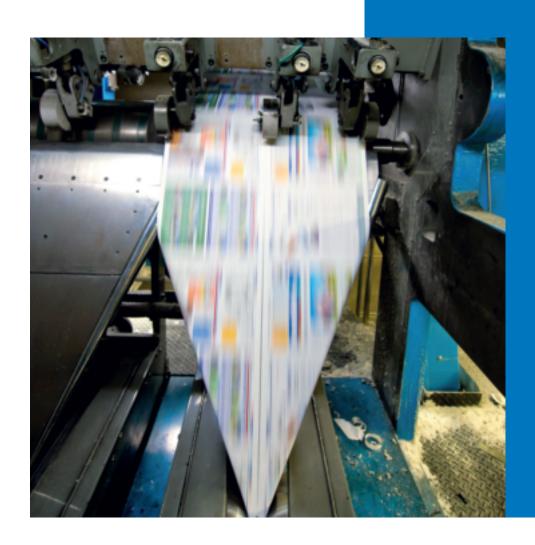
Ch. de Mochettaz 8 – CP 80 CH –1030 Bussigny Tél. +41 (0)21 349 57 57 Fax: +41 (0)21 349 57 39

cie@sr.tamedia.ch www.cie-imprimeries.ch www.tamedia.ch

TOUS LES JOURS DE LA VIE À LA POINTE DU PROGRÈS

Seul en Suisse: Le CIE imprime vos journaux «waterless» sur KBACortina Seulement de l'encre et du papier!

- + écologique
- + économique
- + qualitatif



Le Canton prié de plancher sur une interdiction de la mendicité

À l'heure où Lausanne se tâte quant à la meilleure manière de maîtriser le problème, le Grand Conseil a accepté de créer une commission pour étudier une motion du député François Brélaz intitulée «Cessons d'être naïfs: interdisons la mendicité sur le territoire cantonal». Un premier pas a été franchi cet automne avec l'interdiction dans le canton de la mendicité en compagnie d'enfants.

Vingt-cinq députés – il en fallait au moins vingt – ont provoqué le renvoi en commission de la motion de l'UDC François Brélaz demandant une interdiction de la mendicité sur le territoire vaudois, c'est-à-dire le retour à la situation qui prévalait jusqu'au 31 décembre 2006, date de l'abrogation de cette interdiction.

Interdiction levée en 2007

Depuis le 1° janvier 2007 en effet, seule la mendicité consistant à envoyer des mineurs faire la manche est proscrite sur le territoire cantonal. Nul à l'époque n'était en mesure de prévoir l'arrivée de familles de mendiants Roms qui ne laissent aujourd'hui personne indifférent. Une problématique qui a suscité à Lausanne une initiative communale contrée par un projet de règlement communal censé endiguer un phénomène considéré comme une dégradation de l'attractivité de la ville pour ses habitants et ses commerces.

Ce n'est pas la première fois, depuis la levée de l'interdiction, que la question est soumise aux députés. En novembre 2007 François Brélaz et consorts avaient déposé un postulat demandant au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité de prendre des mesures. La commission chargée d'étudier l'objet



Un spectacle hélas devenu habituel en ville de Lausanne et de plus en plus dissasif pour les visiteurs. (Photo Sébastien Féval)

avait donné un avis favorable par 8 voix et une abstention, mais le plénum avait classé l'affaire par 65 voix contre, 53 pour et 15 abstentions. En février 2008, c'est le député radical Olivier

Feller qui remit l'ouvrage sur le métier, demandant au Conseil d'Etat de rédiger un projet de loi.

(Suite en page 33)

Un pas vers le développement durable ? ...

Faites le avec nous...

Pour vos toitures, nous vous proposons

Des solutions techniques innovantes et écologiques.



Ferblanterie – Couverture – Energie solaire Av. des Oiseaux 13 – CP 107 – 1018 Lausanne 18 Tel.: 021/646 78 12 / Fax.: 021/646 76 37

www.diemand.ch



JOSEPH DIÉMAND SA

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE +41 21 620 01 00 lausanne@diemand.ch VEVEY +41 21 921 21 73 vevey@diemand.ch







Contrôle par caméra • Débouchage • Entretien • Vidange

24h / 24h • 365 jours par année pour vos écoulements et canalisations



info@tuyaumax.ch

0848 852 856

www.tuyaumax.ch

Installations sanitaires Service dépannage

CH - 1009 Pully

fax. +41 21 729 42 06

www.mayorsanitaire.ch secretariat@mayorsanitaire.ch





(Suite de la page 31)

Lors des deux débats en plénum qui suivirent, Philippe Leuba, alors Conseiller d'Etat en charge du dossier, s'étais vivement opposé à l'idée d'une quelconque législation nouvelle.

La situation s'est dégradée

Depuis, la situation sur le terrain s'est sensiblement dégradée, notamment à Lausanne. François Brélaz: «Aux remarques des citoyennes et citoyens, la municipalité du chef lieu se veut rassurante, minimisant systématiquement les problèmes ou donnant des réponses lacunaires. Il est vrai qu'en fonction de leur doctrine politique, les personnes de gauche se sentent solidaires de tous les miséreux et par conséquent des mendiants. Dans ce contexte, on peut admettre que l'exécutif est plus proche des 30 à 60 mendiants qui gagneraient de 10 à 15 francs par jour que des milliers de personnes opposées à la mendicité, de même que les milieux économiques». Le motionnaire rappelle que lorsque les autorités genevoises ont interdit la mendicité sur leur territoire, en 2007, Mesemrom, l'association de défense des Roms a recouru contre cette décision au Tribunal fédéral mais elle a été déboutée. Considérant l'interdiction prononcée sur la Riviera,

puis dans l'Ouest lausannois, François Brélaz rappelle que le problème concerne avant tout Lausanne: «Or la capitale du canton qui se veut touristique, qui se vante par exemple d'avoir sur son sol de nombreuses multinationales, un nombre impressionnant de fédérations sportives internationales, qui plastronne avec le titre de «capitale olympique» ne devrait pas tolérer que certains quartiers, notamment en centre de la ville, aient une allure de cour des miracles».

Incohérence

En contre-projet à l'initiative «Stop à la mendicité par métier», la Municipalité de Lausanne propose donc une modification du règlement de police qui laisse perplexe François Brélaz. «Parmi les mesures préconisées, on veut nommer un policier médiateur afin de mieux encadrer les populations résidant temporairement en Suisse pour mendier et aussi favoriser l'accès à l'école d'enfants roumains issus de milieux défavorisés. Mais on dit par ailleurs que ces mendiants ne resteraient que trois mois ici. Cela vaut-il la peine de scolariser les enfants pour une période si brève? Et dans quelle langue seraient-ils scolarisés? En romani, langue des Roms, en roumain ou en français? Et si c'est en français, dans quelle classe, et sur

quelle base légale? Et qui va payer leur assurance-maladie? En septembre 2010, le site internet RTS Info publiait un communiqué indiquant qu'à Genève la scolarisation des Roms de fonctionne pas».

Application

Comment appliquer une interdiction et comment punir les contrevenants? «La procédure doit être la plus simple possible et la moins onéreuse en frais administratifs», répond François Brélaz.

On sait les problèmes rencontrés à Genève, où depuis 2007 plus de 10 000 contraventions de 130 francs ont été envoyées en recommandé à l'adresse des mendiants en Roumanie, puis retournées à Genève chez Mesemrom qui fait systématiquement recours et obtient l'annulation de quasi toutes les amendes.

Le député suggère que la procédure soit sortie de la Loi pénale vaudoise, où l'article 23 de cette loi selon lequel «celui qui envoie mendier des personnes de moins de 18 ans est puni au maximum de 90 jours-amende» serait supprimé. Et que la sanction, une amende, relève de la Loi cantonale sur les infractions, laquelle s'applique autant aux contrevenants aux lois cantonales qu'aux règlements municipaux de police.







IRL+, aboutissement par un rachat immobilier par le CACIB SA



Le rachat du bâtiment Swissprinter à Renens par le CACIB SA est l'aboutissement d'un long processus, qui a mijoté tout l'été 2012. Ce bâtiment est le site qui abrite les IRL depuis des années. La création d'IRL+, ainsi que le transfert immobilier ont été l'objet de toute l'attention des autorités de Renens, du canton de Vaud et du Conseil d'administration du CACIB.

Les difficultés de l'imprimerie d'IRL ont entrainé plusieurs scénarios de reprise, de rachat, de vente, de «management by out». La Commune de Renens souhaitait voir continuer des activités industrielles sur son territoire, pour soutenir des activités ainsi que les places de travail qui sont le corollaire de toute entreprise active.

La Commune de Renens est l'actionnaire majoritaire du CACIB SA, l'autre étant la SICOL. Le Bâtiment du CACIB SA (Centre Artisanal, Commercial et Industriel des Baumettes) a été construit en 1984 et 1987. Il est adossé à la Commune de Renens par un DDP sur un terrain communal. Les chevilles ouvrières en ont été le comité de la SIC de l'époque et surtout M. Roger Peytrignet qui en a été le maitre d'œuvre, qui est toujours son administrateur aujourd'hui.

Une situation saine

Cette «promotion», du début des années huitante, dont le but était de fournir des surfaces aux entreprises de la Région a connu des heures fastes et des heures plus pénibles, les aléas de la conjoncture économique n'ont pas empêché le Cacib de perdurer. Finalement aujourd'hui, grâce à une situation financière saine, Cacib SA peut se porter acquéreur des bâtiments de Swissprinter, et par làmême permettre de sauver des emplois dans l'Ouest Lausannois.

Les surfaces non utilisées dans le bâtiment par la nouvelle entité IRL+ seront mises en location pour des entreprises, cela afin de boucler le financement de l'opération et de permettre une rentabilité minimale.

Evidemment, tout projet de cette ampleur comporte des risques et dans notre monde économique aucune activité n'est facile, même pas la location de surfaces commerciales! L'évolution naturelle de l'économie, les entreprises qui naissent qui croissent ou qui malheureusement disparaissent donne à chaque fois une chance d'un nouveau départ.

Grâce à Cacib SA et à son Président M. Peytrignet, L'Ouest Lausannois a su sauvegarder des places de travail et un savoir faire. Bonne chance à IRL+!



Ouest Expo 2013 Du jeudi 25 avril au dimanche 28 avril 2013

Une nouvelle exposition pour l'Ouest lausannois aura lieu à la patinoire de Malley. Le mercredi 24 avril, l'arrivée du Tour de Romandie aura lieu à Renens, le départ du jeudi matin sera en direct de la patinoire de Malley. Avis aux exposants, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour réserver votre stand et faire partie de l'événement du printemps 2013!

S. Rezso Président de la SICOL et d'Ouest Expo 2013 s.rezso@hsb.ch www.sicol.ch



Le bâtiment emblématique des IRL à Renens a pu être racheté par Cacib SA.



GUILLARD

HORLOGERS JOAILLIERS LAUSANNE



RP Entreprise

Facilitez-vous la vie tout en offrant davantage à vos collaborateurs

Cela est possible grâce à une gestion efficace et adaptée de la caisse de retraite de son entreprise, et des prestations sociales de qualité.

Tout entrepreneur sait combien le capital humain est important, et des prestations sociales attractives sont souvent une source de motivation déterminante pour les employés.

Avec Retraites Populaires, vos employés profiteront d'un plan de prévoyance solide et de conseils fiables pour la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, plus de 2300 PME nous font confiance.

Contactez-nous: 021 348 26 26 - www.retraitespopulaires.ch

